



## Prendre le nom de mon père biologique

Par **FannyAlice1992**, le **18/09/2019** à **01:34**

Bonjour,

J'ai 27 ans et une histoire familiale particulière, pour ne pas dire compliquée, je suis issue d'une relation adultérine. Ma mère a trompé son mari et est tombée enceinte de son amant. Mais c'est bien son mari qui m'a reconnue et qui est donc considéré comme mon père. Et ledit mari a aussi obligé ma mère à couper les ponts avec son amant (mon père biologique donc)

J'ai connu l'identité de mon père biologique à 21 ans. Nous nous entendons très bien. Ce n'est absolument pas le cas avec l'homme qui m'a reconnu. C'est un homme qui s'est montré violent avec ma mère, qui nous rabaissait sans arrêt elle et moi et qui est alcoolique. Je n'ai plus de contacts avec lui depuis au moins 4 ans et je n'en recherche pas.

Je souffre de devoir porter (comme un fardeau) le nom de cet homme pour qui je ne ressens rien et qui m'a fait tant de mal ainsi qu'à ma mère. J'aimerais pouvoir porter le nom de mon père biologique mais j'ignore si c'est possible.

Il est veuf et a une fille de son épouse décédée. Elle a 20 ans. Faut-il l'accord de ma demi-soeur ?

Et dans tous les cas, ma demande de changement de nom a-t-elle des chances d'aboutir ?

J'avais aussi pensé à prendre le nom de ma mère afin d'éviter des querelles avec ma demi-soeur qui ne m'apprécie pas mais encore une fois j'ignore si c'est possible... Mon nom actuel n'est pas ridicule et le nom de ma mère n'est pas menacé de disparition (encore moins celui de mon père qui est d'une extrême banalité du genre Dupond, Durand... )

Merci pour votre aide.